

BIOSSUN SAS

24 rue de la Sûre
38360 Sassenage – FRANCE

Droit d'utilisation n° QLP-1004
Date de fin de validité : 31/12/2022



Portée sur
www.qualilaquage.fr

La certification QUALILAUQUAGE garantit la maîtrise de la qualité du traitement de surface chimique et du thermolaquage de l'aluminium.

L'entreprise revendiquant l'utilisation ou la vente de composants QUALILAUQUAGE, qui de ce fait affiche le logo ci-dessus, s'engage à ce que les composants concernés par cet affichage soient tous certifiés QUALILAUQUAGE.

L'entreprise s'est engagée à respecter les règles d'utilisation de la marque QUALILAUQUAGE (téléchargeables sur www.adal-aluminium/qualilaquage) pour les produits suivants :

Vérandas, pergolas et abris de piscine : BIO120 – BIO230

Paris, le 31 mars 2022

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MG', written over a horizontal line.

Mélanie Grammaticopoulos
Déléguée Générale de l'ADAL

Ce droit d'utilisation est nominatif et ne peut être transféré à un tiers. Seule l'ADAL, organisme certificateur accrédité par le COFRAC, est habilitée à accorder un droit d'utilisation de la marque QUALILAUQUAGE.